



## *Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise*

Agglomération lyonnaise

Beaujolais

Boucle du Rhône en Dauphiné

Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

La Dombes

Loire Centre

Monts du Lyonnais

Nord-Isère

Ouest lyonnais

Rives du Rhône

Roannais

Sud Loire

Val de Saône-Dombes



# Rencontre des présidents

Villars-les-Dombes, 9 juillet **2015**

Juillet 2015

  
Agences d'urbanisme  
Lyon & Saint-Etienne

# Sommaire

1

Atelier 1 : Thématiques métropolitaines

4

2

Atelier 2 : Pilotage de la démarche

5

3

Atelier 3 : L'inter-Scot dans les Scot

6

4

Atelier 4 : Territoires de projet

7

# Programme

Accueil café **13h15-13h45**

**13h45-14h00** // Mots d'accueil

- ▶ M. Henri Cormorèche, président du Parc des Oiseaux
- ▶ Mme Françoise Bernillon, présidente du Scot de La Dombes

**14h00-15h00** // Acquis de la démarche inter-Scot et actualité 2015

- ▶ Sujets traités entre 2010 et 2014
- ▶ Les évolutions législatives et institutionnelles : état des coopérations
- ▶ L'inter-Scot dans les Scot :  
zoom sur « Harmonisation des Scot »
- ▶ Point d'avancement sur le programme de travail 2015 :  
les nouvelles missions : zoom sur « Economie et territoires »

**15h00-15h10** // Présentation des ateliers  
et formation des groupes

**15h10-16h10** // Définition des axes 2015-2020

- ▶ Atelier 1 : Thématiques métropolitaines
- ▶ Atelier 2 : Pilotage de la démarche
- ▶ Atelier 3 : L'inter-Scot dans les Scot
- ▶ Atelier 4 : Territoires de projet

**16h10-16h30** // Pause

**16h30-17h00** // Synthèse des travaux en atelier

- ▶ Présentation des propositions de chaque atelier
- ▶ Echanges avec la salle

**17h00-17h10** // Conclusion par Françoise Bernillon

**17h10** // Temps convivial - collation

**17h30-18h00** // Visite du Parc : « La maison des colibris »

# Atelier 1

## Thématiques métropolitaines

*Quels sont selon vous les sujets dont la démarche inter-Scot doit se saisir sur la période 2015-2020 ?*

### Les acquis de la démarche depuis 2010

#### Urbanisme commercial

« Charte pour un aménagement commercial durable et de qualité » (2011), veille sur l'urbanisme commercial (depuis 2012 parution de quatre numéros) et sur les concepts commerciaux : le *drive* (2012 réactualisée en 2014), « Portrait statistique de l'emploi dans le commerce de détail sur le périmètre de l'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise » (2014), « Bilan des autorisations commerciales à l'échelle de l'inter-Scot entre 2009 et 2014 » (2015)

#### Mobilités

« Bilan de la démarche « Appel à idées Urbagare » : quels quartiers de gares pour demain ? » (2012)

#### Habitat

Les marchés du logement neuf dans l'aire métropolitaine lyonnaise (2012), organisation et animation d'un séminaire sur les dynamiques résidentielles, le 21 juin 2013 et publication d'une synthèse « Dynamiques résidentielles dans l'aire métropolitaine lyonnaise »

#### Géographie

Pack de connaissances (2015) : « Dynamiques de métropolisation », « Lexiques métropolitains : les territoires lyonnais et les territoires ligériens » (deux tomes) (2015)

Cartes posters de la collection « Réalités métropolitaines » (2011 actualisées en 2015) : administration territoriale, géographie, espaces naturels et agricoles, réseau urbain

#### Avis communs sur les thématiques

Schéma portuaire de l'aire métropolitaine (2012), Schéma des carrières (2013), Sdage (2015)

### Contexte de l'atelier

En l'espace de dix ans, l'inter-Scot a su devenir l'espace de référence pour l'observation des dynamiques métropolitaines. Pas moins de soixante missions d'études ont été conduites depuis 2004 : livrets prospectifs, cartes, posters, chiffres clefs, études sur le commerce et sur l'habitat intermédiaire, kit de communication, etc. sont autant de publications qui ont concouru à objectiver l'espace métropolitain.

Quels sont ceux qui mériteraient d'être repris ou poursuivis ?

Pour quelle opérationnalité et quels résultats ?

### Problématique

Les participants sont invités à lister les sujets dont la démarche inter-Scot doit se saisir sur la période 2015-2020, et à préciser l'intérêt qu'ils portent à l'étude de chacun d'eux.

### Questions associées

Quelles sont les nouveaux sujets à explorer ? Le climat ? L'énergie ? La ressource en eau ? L'approvisionnement en matériaux ? L'aménagement des fleuves ? La mise en valeur des paysages ? L'alimentation des villes ? Les disparités sociales entre les territoires ? Faut-il relancer des travaux de projections démographiques ? Faut-il relancer un travail de prospective comme en 2005-2006 ?

Quels sont ceux qui mériteraient d'être repris ou poursuivis ?

Dans quel but ?

Quel type d'ingénierie pour aborder ces sujets ? Les Agences ? D'autres intervenants ?

- ▶ Animateur : Olivier Roussel, Agence d'urbanisme de Lyon
- ▶ Rapporteur : Nadège Abon, Scot Boucle du Rhône en Dauphiné

# 2

## Atelier 2 Pilotage de la démarche

*Quelles sont selon vous les coopérations à créer ou à renforcer (en interne comme en externe) au sein de la démarche inter-Scot et pour quels objectifs ?*

### Les acquis de la démarche depuis 2010

#### Des actions d'animations politiques et techniques pérennes

Présentation de la démarche inter-Scot et des travaux dans chaque bureau de Scot, une rencontre annuelle des présidents, des comités techniques toutes les six semaines

#### Un renforcement de la coopération entre l'inter-Scot et le Pôle Métropolitain

Déjeuner entre élus de l'inter-Scot et du Pôle Métropolitain, le 20 décembre 2012, à la Maison du Fleuve Rhône. Définition de cinq pistes de travail communes : le « carré de l'inter-Scot » comme échelle d'analyse commune, partage du modèle de développement multipolaire, la mise en cohérence des Scot, l'urbanisme commercial et les dynamiques résidentielles

#### Implication des présidents dans les groupes d'études inter-Scot

Lancement de groupes de travail impliquant des présidents de Scot volontaires sur : urbanisme commercial, harmonisation des Scot, Grenellisation, actualisation du Chapitre commun (de 2012 à 2014)

#### De la pédagogie à destination des nouveaux élus

Organisation de deux temps de rencontres et de pédagogie à destination et entre nouveaux élus :

- Déjeuner convivial/présentation de l'inter-Scot aux nouveaux présidents de Scot, à Lyon, le 26 septembre 2014,
- 3<sup>e</sup> Forum inter-Scot « Cycle d'information sur la démarche inter-Scot » à destination des élus des Scot, à Anse, le 20 novembre 2014. Accueil de 80 élus des bureaux de Scot membres et de Scot de territoires voisins

#### Une reconnaissance de la démarche inter-Scot à l'échelle nationale

Organisation inter-Scot des 7<sup>es</sup> Rencontres nationales des Scot (2011), présentation de la démarche devant les élus de l'inter-Scot d'Avignon, de Terre du Nord, à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Paris, à la DDT 71 et Dreal Bourgogne, etc.

### Contexte de l'atelier

Les modalités de conduite de la démarche inter-Scot n'ont pas changé dans leur fondement depuis sa création. L'inter-Scot est une démarche appréciée par les élus pour son caractère informel. Ce caractère informel a sans doute permis à la démarche de durer, dans un contexte institutionnel mouvant : réforme de la carte intercommunale encore inachevée, renforcement des compétences des intercommunalités en cours (communauté urbaine à Saint-Etienne, PLUi...), création de la Métropole de Lyon, création du Nouveau Rhône, dissolution de l'association de la Région urbaine de Lyon, affaiblissement du rôle de l'Etat, création puis agrandissement du Pôle Métropolitain lyonnais, création du Syndicat mixte des transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, création d'une nouvelle Région aux compétences renforcées. Se pose dès lors la question du rôle de l'inter-Scot comme porte-voix des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise dans ce nouveau contexte.

### Problématique

Les élus de la démarche inter-Scot sont invités à exprimer leurs souhaits de coopération avec les autres acteurs métropolitains, tant institutionnels que sociaux ou privés. Il sera également question de la couverture géographique de l'inter-Scot.

### Questions associées

Comment améliorer la conduite de la démarche (rencontre annuelle, présidence tournante, ...) ?

Quelles sont selon vous les coopérations à créer ou à renforcer ?

Faut-il aller plus loin dans la coopération avec le Pôle Métropolitain ?

Quel pacte urbain-rural, une des conséquences pour l'inter-Scot de la dissolution de la Rul ?

Comment associer la Région et l'Etat ? Sous quelle forme ?

Le périmètre de l'inter-Scot doit-il évoluer ? Si oui, vers quels territoires ?

Comment renforcer le rôle de l'inter-Scot au service des Scot(s) dans le lien aux territoires (perspectives PLUi) ?

► Animateur : Sébastien Rolland, Agence d'urbanisme de Lyon

► Rapporteur : Valérie Dévrioux, Scot Sud Loire

# 3

## Atelier 3 L'inter-Scot dans les Scot

*Connaissance des enjeux d'échelle métropolitaine, vocabulaire partagé, orientations communes, visions croisées et cohérentes : où placer l'ambition de la retranscription, dans les Scot, des travaux réalisés dans le cadre de l'inter-Scot ? Comment la démarche inter-Scot fait-elle sens auprès des élus locaux ?*

### Les acquis de la démarche depuis 2010

#### Communication

- « Kit inter-Scot » (2010 actualisé en 2013)
- Lettre d'information inter-Scot bi-annuelle
- Revue de presse métropolitaine hebdomadaire
- Site Internet : [www.inter-scot.org](http://www.inter-scot.org)

#### Harmonisation

- Charte pour un aménagement commercial durable et de qualité (2011)
- Réactualisation du Chapitre commun (2013)
- « De la juxtaposition au recollement des Scot. Vers une harmonisation des Scot : synthèse » (2014)
- « Cahier de recommandations Harmonisation de la sémiologie et du vocabulaire employés dans les Scot » (2015)
- « Indicateurs de suivi du Chapitre commun » (2015)

### Contexte de l'atelier

En 2006, le « Chapitre commun » de l'inter-Scot a fondé les bases de la « maison commune » métropolitaine. Consolidé en 2013, ce travail a débouché sur une mission d'harmonisation des Scot, étape supplémentaire dans la construction métropolitaine. L'ensemble des études réalisées depuis la création de l'inter-Scot va d'ailleurs dans ce sens. L'inter-Scot, au-delà d'être une scène de partage et de mutualisation d'études, est un outil qui doit pouvoir être remobilisé dans chacun des Scot.

### Problématique

Les élus sont invités à exprimer leurs attendus à court, moyen et long termes par rapport à cette démarche d'harmonisation, mais aussi du Chapitre commun, et ce au regard de l'effort que chacun est prêt à conduire pour que son Scot se saisisse des travaux et de la démarche de l'inter-Scot.

### Questions associées

Comment mettre en œuvre le guide d'harmonisation ? Jusqu'où aller dans la retranscription des propositions ? Idem sur le Chapitre commun ?

En quoi ces documents sont-ils utiles pour une révision de Scot ? Et la démarche inter-Scot en général ?

Quel niveau de connaissance de l'inter-Scot auprès des élus des conseils syndicaux ?

Comment faire pour que l'inter-Scot percole d'avantage ? Le faut-il ? Sur quels aspects ? Quelle pédagogie ?

- ▶ Animatrice : Laurence Berne, Agence d'urbanisme de Lyon
- ▶ Rapporteur : Cédric Le Jeune, Scot des Rives du Rhône

# 4

## Atelier 4 Les territoires de projet

*Quels sont selon vous les territoires de l'aire métropolitaine qui doivent faire l'objet d'approches partagées, selon quelle méthode et à quelles fins ?*

### Les acquis de la démarche depuis 2010

- Restitution de l'étude « EIM A46 Nord » (2010 actualisée en 2013)
- Restitution de l'étude « EIM Lyon-Saint Exupéry » (2011)
- Restitution de l'étude « EIM A89/RN82 » (2012)

### Contexte de l'atelier

Lors de la rencontre des présidents de Scot en novembre 2007, sept Espaces d'interface métropolitains (EIM) ont été identifiés<sup>1</sup>. Ces territoires portent des enjeux qui dépassent les périmètres des Scot et méritent d'être débattus au sein des scènes métropolitaines. Outre le travail réalisé dès 2004-2005 sur le secteur Givors/Loire-sur-Rhône, des missions ont été conduites sur les territoires de l'A46 Nord (2010), sur les territoires de la Plaine Saint-Exupéry (2011) et sur les territoires de l'A89 (2012), avec des portées opérationnelles variables.

### Problématique

Les élus sont invités à tirer le bilan des démarches EIM déjà réalisées pour ceux qui les connaissent. En quoi le travail conduit sur ces espaces ont effectivement permis – au-delà du plan – d'impulser une logique de projet ? Au-delà des EIM, l'inter-Scot n'a-t-elle pas une fonction de conduire une veille sur l'ensemble des espaces à enjeux de l'aire métropolitaine lyonnaise ?

### Questions associées

Les démarches EIM ont-elles permis de passer du plan (échelle Scot) au projet (échelle EPCI ou commune) ?

L'approche monographique (livraison d'un diagnostic multithématique) est-elle la bonne ?

Comment davantage intégrer les EPCI – principaux reprenneurs des préconisations formulées – aux démarches d'étude de ces espaces ?

Quel va être impact des nouvelles compétences de type PLUi ?

Faut-il remettre en débat la liste des sept territoires ? Faut-il s'en tenir à des sites en marge des périmètres des Scot ? Quelle serait la liste des territoires de projet d'échelle métropolitaine ? Comment les définir ?

Faut-il en tenir un tableau de bord ?

► Animateur : Ludovic Meyer, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne

► Rapporteur : Emmanuel Giraud, Scot de l'Agglomération Lyonnaise

1. Vallées du Gier et du Rhône, territoires de l'A89, territoires de l'A46 nord, Espace interdépartemental Lyon Saint Exupéry, Porte sud-ouest de l'agglomération lyonnaise, Porte nord-ouest de l'agglomération lyonnaise, Beaujolais val de Saône

Une réalisation  
pour le compte et en collaboration  
avec les syndicats mixtes de Scot  
de l'aire métropolitaine lyonnaise

**Directeur de la publication :** Damien Caudron, d.caudron@urbalyon.org

**Coordination de la démarche inter-Scot :**  
Sébastien Rolland, s.rolland@urbalyon.org

Infographie : Agence d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne

## une ingénierie métropolitaine au service des territoires

Les Agences d'urbanisme de Lyon  
et de Saint-Etienne ont constitué  
en 2010 un réseau d'ingénierie  
au service des territoires.

La présente publication est issue  
de cette collaboration originale  
au service des acteurs  
de l'aire métropolitaine lyonnaise.



**Agence d'urbanisme  
pour le développement  
de l'agglomération lyonnaise**

Tour Part-Dieu/23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Part-Dieu Cedex 3  
Tél. : 04 81 92 33 00  
Télécopie : 04 81 92 33 10

[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)



**Agence d'urbanisme  
de la région stéphanoise**

46 rue de la télématique  
CS 40801  
42952 Saint-Etienne cedex 1  
tél : 04 77 92 84 00  
Télécopie : 04 77 92 84 09

[www.epures.com](http://www.epures.com)